

Les années récentes ont vu émerger et se déployer une variété de dispositifs sociotechniques permettant la production, la circulation et l'usage de données numériques à des fins de mesure et de quantification. Toute une infrastructure matérielle et informationnelle s'est ainsi mise en place, constituée de sondes, de capteurs, de documents et de technologies informatiques connectées, équipant individus et organisations dans la conduite d'opérations aussi variées que le suivi de paramètres environnementaux et sanitaires (qualité de l'air, de l'eau, des environnements de travail, quantification des états physiques et mentaux des personnes, etc.) ou l'analyse de comportements d'usage et de consommation (électricité, pesticides et autres substances chimiques, mobilité des individus, etc.)

Qu'elles émanent d'initiatives individuelles, de mobilisations collectives ou s'inscrivent dans des projets institutionnels plus routinisés, ces activités constituent presque toujours une forme de production de connaissance orientée par des visées en matière de gestion des risques, de sécurité et de bien-être, voire de justice. Elles accompagnent et interrogent de ce fait les grandes évolutions institutionnelles, réglementaires ou juridiques en matière de prévention, modifiant notamment la prise en compte des questions de santé et d'environnement, impactant ainsi plus largement les systèmes de production contemporains.

Ce dossier de *terrains & travaux* a pour ambition de rassembler un ensemble de contributions explorant ces enjeux avec des entrées empiriques et théoriques variées. Il invite, à partir d'une thématisation étendue de la notion de prévention, à restituer les multiples dimensions des transformations à l'œuvre et leur articulation avec d'autres espaces, temporalités et pratiques de la vie sociale. En quoi ces dispositifs et ces pratiques de mesure et de quantification reconfigurent-ils ce que prévenir veut dire ? Dans quelle mesure réinterrogent-ils les catégories et les frontières établies (entre professionnel et personnel, entre public et privé, entre contrainte et émancipation, etc.) à travers lesquelles ces phénomènes sont habituellement appréhendés ? Quelles épreuves, quelles tensions se manifestent quand il est question de mesurer pour prévenir ?

Les contributions attendues, issues d'enquêtes originales en sociologie, anthropologie, histoire ou science politique pourront inscrire leurs réflexions au sein des trois axes de questionnements privilégiés suivants :

**1. Pratiques, organisations, identités professionnelles** : Le développement de la mesure et de la quantification dans les organisations induit des mutations dans les univers professionnels concernés, qu'il s'agit d'explorer. Les contributions pourront par exemple interroger les déplacements de frontières entre groupes professionnels en lien avec les évolutions réglementaires et jurisprudentielles (le cas de la santé au travail dans les entreprises fournit en la matière un exemple emblématique). Elles pourront aussi s'attacher à rendre compte des principes qui justifient l'affirmation de juridictions professionnelles : maîtrise de savoirs spécialisés réputés pertinents, vigilance à l'égard des possibilités de débordement par les usages des mesures produites, dans l'entreprise mais aussi hors travail... Elles pourront également étudier de nouvelles figures professionnelles émergentes, tels les préventeurs ou les

analystes de données, et leur inscription dans des écologies de travail existantes. Elles pourront enfin analyser les effets de la mise en œuvre de techniques nouvelles (telles le profilage destiné à prévenir le risque de chômage de longue durée) sur des pratiques professionnelles et des activités de travail spécifiques.

**2. Tensions entre individualisation et mobilisation collective** : Les dispositifs de mesure objectivant l'exposition de populations humaines à des sources de dangers constituent de plus en plus fréquemment des instruments utilisés dans des logiques d'alerte, de dénonciation, ou d'*empowerment*. Capteurs de polluants, analyse des contaminants présents dans diverses parties de l'organisme ou de l'environnement sont autant d'outils devenus centraux dans de nombreuses mobilisations collectives. Pour autant, le recours à ce type d'instruments peut aussi avoir pour conséquence d'individualiser des profils d'exposition, par exemple dans une perspective assurantielle visant à mesurer des facteurs de risque spécifiques. Les promesses relatives au gouvernement et à la connaissance de soi via la construction et la circulation de données « personnelles » rencontrent donc les projets d'autres organisations (entreprises, administrations, associations...), avec lesquels elle entretiennent des relations ambivalentes. Comment cette tension entre logique d'*empowerment* et menace de fragmentation des capacités politiques des individus et des organisations travaille-t-elle les formes contemporaines (ou plus anciennes) de mobilisation ?

**3. La construction des savoirs et leurs effets sociaux** : La place aujourd'hui prépondérante des instruments de mesure dans les conflits politiques permet de réinterroger les usages sociaux de la science, qui s'expriment notamment à travers la participation de « profanes » de plus en plus équipés aux controverses sur les situations dans lesquelles ils sont engagés. Réciproquement, le recours aux dispositifs de mesure et de quantification reconfigure les champs de savoir, et offre des appuis renouvelés aux pratiques d'objectivation et de véridiction en matière de prévention. Comment cet appétit politique pour la mesure modifie-t-il les modalités du recours aux experts et la position de ces derniers dans le processus ? Des contributions sur ces diverses mutations des savoirs et de leurs usages politiques sont bienvenues dans ce numéro.

La revue accueille également des notes critiques s'inscrivant dans le thème du dossier.

Les articles, de **50 000 signes maximum** (espaces, notes et bibliographie compris) et les notes critiques, de **30 000 signes maximum**, doivent être accompagnés de **5 mots-clés** et d'un **résumé de 150 mots** (en français et en anglais). Ils devront parvenir sous forme électronique aux coordinateurs du numéro avant le **1<sup>er</sup> octobre 2015** aux adresses suivantes :

- Éric Dagiral : eric.dagiral[at]parisdescartes.fr
- Jean-Noël Jouzel : jn.jouzel[at]cso.cnrs.fr
- Arnaud Mias : arnaud.mias[at]dauphine.fr
- Ashveen Peerbaye : ashveen.peerbaye[at]u-pem.fr

Les **consignes relatives à la mise en forme des manuscrits** sont consultables sur le site de la revue : <http://tt.hypotheses.org/consignes-aux-contributeurs/mise-en-forme>

*terrains & travaux* accueille par ailleurs des **articles hors dossier thématique (50 000 signes maximum)**, qui doivent être envoyés à :

- Carine Ollivier (carine.ollivier[at]gmail.com)
- Vinciane Zabban (vinciane.zabban[at]gmail.com).

Pour plus de détails, merci de consulter le site de la revue : <http://tt.hypotheses.org>